

PRIX

pour

L'ILLUSTRATION

du LIVRE de JEUNESSE
en AFRIQUE

Édition 2021

1 REGLEMENT 2021

PREAMBULE

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de la 22^e édition du Festival du Livre Béninois de Jeunesse, les Editions Ruisseaux d'Afrique et l'Association Semaine du Livre Béninois de Jeunesse (Asso-SELIBEJ) lancent la 3^e édition du Prix Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique.

L'objectif du prix est de donner à lire aux enfants et aux jeunes, des livres qui reflètent les réalités socioculturelles africaines ou invitent à les découvrir, les promouvoir ; des illustrations qui appellent au dialogue culturel, à l'inter-culturalité.

Ce prix entend :

- Éveiller les créativité et les dynamismes grâce à l'expression illustrative ;
- Susciter un dialogue culturel riche et fructueux autour du livre jeunesse ;
- Encourager des vocations au métier d'auteur-illustrateur ;
- Diffuser auprès du jeune public des livres reflétant son contexte socioculturel ;
- Promouvoir la place du livre de jeunesse et de l'illustration en particulier comme outil de médiation culturelle ;
- Reconnaître et valoriser la profession d'illustrateur de livre jeunesse ;
- Distinguer les illustrateurs du livre de jeunesse, professionnels ou amateurs, et leur permettre de présenter leurs travaux à un large public ;
- Promouvoir le livre jeunesse en synergie avec les institutions, organisations et partenaires soucieux de promouvoir la culture et l'éducation des enfants et des jeunes à travers le livre et la lecture de plaisir ;
- Aboutir à la publication de 3 albums jeunesse par an (en moyenne), et enrichir le catalogue du livre de jeunesse en Afrique par le travail des maisons d'édition jeunesse associées.

Le Prix est ouvert à tous.

ARTICLE 1 : Thème de l'édition 2021

Gloire et célébration africaines.

ARTICLE 2 : Objet de la récompense

Qu'est-ce qui est récompensé ?

Le Prix Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique est attribué aux illustrations non encore publiées d'un projet de livre de jeunesse s'inscrivant dans le thème retenu pour le compte de cette année et énoncé à l'article 1^{er} du présent règlement.

Toutes les techniques illustratives sont acceptées (Fusain, pastels, techniques picturales, graphite, pierre noire sanguine, peinture, encre, lavis, aquarelle, gouache, stylo, etc.)

ARTICLE 3 : La participation

Qui peut participer ?

Peuvent faire acte de candidature les illustrateurs amateurs ou professionnels.

- Les illustrations soumises à candidature ne doivent pas déjà avoir fait l'objet de prix ou de récompenses antérieurs.
- Chaque participant garantit l'originalité de l'œuvre qu'il soumet à l'appréciation du jury.
- Le plagiat est un motif de disqualification immédiate.
- Le bulletin d'inscription joint à ce règlement doit être complété dans son intégralité, de manière lisible.

La participation au concours est entièrement gratuite. Aucun droit de participation n'est à verser dans le cadre de la participation au Prix Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique.

Le projet peut être porté par un illustrateur, un auteur et un illustrateur, une maison d'édition.

ARTICLE 4 : Comment participer ?

Le participant a toute liberté de création dans le cadre du thème de l'année. Pour concourir, il doit soumettre à l'attention du jury un dossier de candidature comprenant :

- une version numérique, en bonne résolution, de toutes les illustrations de l'album en gestation ;
- la maquette de l'album (montage texte et images) : une (1) copie PDF haute résolution sur support numérique et un (1) exemplaire sur support papier ;
- au moins trois illustrations originales de l'album ;
- une note d'intention explicitant la pertinence de la contribution de l'œuvre à l'édition jeunesse en Afrique : choix des images ou matériaux, du thème, des couleurs, etc. Une attention particulière sera portée au soin de rédaction de ladite note.

ARTICLE 5 : Dépôt de dossiers

À qui adresser les dossiers de candidature ?

Les documents de participation accompagnés de la fiche d'inscription au concours dûment remplie doivent parvenir au secrétariat de l'Association SELIBEJ par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Secrétariat de l'Association SELIBEJ 04 BP 1154 COTONOU - République du Bénin.

Les candidats doivent s'acquitter eux-mêmes de l'ensemble des frais d'acheminement.

Après la délibération les originaux seront restitués aux participants par les meilleures voies possibles.

NB : Chaque participant ne peut soumettre au maximum qu'un seul album.

ARTICLE 6 : La sélection *Graines d'Hervé*

Le jury du concours est international et composé de sept (7) experts, professionnels et amis du livre de jeunesse. Il sélectionnera une première liste de 12 ouvrages nominés dénommée les « Graines d'Hervé ». Dans ses délibérations, le jury prend en compte en priorité :

- la cohérence des illustrations,
- la lisibilité des images,
- la cohérence des images avec le texte
- l'adaptation de l'illustration à la cible (jeune public et/ou adolescents),
- l'originalité : le regard personnel, singulier,

- la qualité de la réalisation,
- etc.

ARTICLE 7 : Lauréats du prix

7.1 Désignation

Le jury se réunit à nouveau et désigne les trois (3) lauréats du concours parmi les 12 travaux nominés.

7.2 Prix lauréats

Le PRIX Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique est doté :

- d'un premier prix d'un million de francs CFA (1 000 000 F CFA) et un trophée ;
- d'un second prix de cinq cent mille francs CFA (500 000 F CFA) ;
- d'un troisième prix de trois cent mille (300 000 F CFA).

Les trois illustrateurs des trois albums jeunesse ainsi distingués, verront leurs ouvrages proposés à coédition aux éditeurs africains, de tous les réseaux linguistiques ; ce qui suppose la signature de contrats donnant accès à des droits pour l'auteur et l'illustrateur de l'album.

7.3 Remise du prix

Les lauréats du PRIX Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique seront primés durant le Festival du Livre Béninois de Jeunesse – FELIBEJ 2021, au 4^e trimestre 2021.

7.4 Exposition de la sélection *Graines d'Hervé*

Les illustrations originales de la sélection Graines d'Hervé feront l'objet d'une exposition.

ARTICLE 8 : Décision du jury

Les décisions du jury sont sans appel. Il n'y a pas de classement ex-æquo pour la désignation des lauréats au Prix. Le secrétariat est garant de l'anonymat tout au long du concours.

ARTICLE 9 : Annulation

Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin, sans dédommagement, au concours si des raisons de force majeure l'exigent.

ARTICLE 10 : Acceptation du présent règlement

La participation au Prix Hervé GIGOT pour l'Illustration du Livre Jeunesse en Afrique implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Fait à Cotonou, le 29 avril 2021

Pour l'Association Semaine du Livre Béninois de Jeunesse (Asso-SELIBEJ)

La Présidente,

Béatrice LALINON GBADO

2 FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRIX

pour

L'ILLUSTRATION

du **LIVRE de JEUNESSE**

en **AFRIQUE**

Édition 2021

Apposer ici une
photo d'identité

Début des inscriptions : 29 avril 2021

Fin des inscriptions : 15 septembre 2021

le cachet de la poste faisant foi.

NOM.....
PRÉNOMS.....
DATE ET LIEU DE NAISSANCE (jj/mm/aa)
ADRESSE.....
VILLE..... PAYS.....
EMAIL.....
SITE INTERNET ou BLOG.....

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à candidature ?

.....
.....
.....

Diplômes ou expériences professionnelles

Années Établissements Formations

.....
.....
.....

Expériences artistiques

Années Lieux Objets (expositions, édition, performances, animations).

Décrivez votre démarche artistique et vos techniques d'illustration 5 à 10 lignes au maximum

.....
.....
.....

Je sollicite mon inscription au **Prix Hervé GIGOT** pour l'illustration du **Livre Jeunesse en Afrique** et je soumetts à cet effet l'œuvre suivante à l'appréciation du jury (TITRE de L'ALBUM)

.....
.....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte sans réserve ses clauses. En signant ce formulaire, j'atteste sur l'honneur que les illustrations que je soumetts à candidature sont de moi et de moi seul(e), et je me porte garant(e) pour répondre à toute contestation de ma propriété de l'œuvre.

Lieu, date,

Signature :

Nom et prénoms :

3 NOTE EXPLICATIVE DU THEME 2021 : GLOIRES ET CELEBRATIONS AFRICAINES

De façon alternative, le thème du prix est libre ou axé sur le patrimoine africain :

- 2018 : Héritage, entre continuités et discontinuités
- 2019 : Thème libre
- 2020 : En raison de la pandémie du COVID 19

Le thème de cette édition est : Gloires et célébrations africaines.

La présente note **suggère** quelques axes de création, d'interprétation et pistes d'exploration non exhaustives du thème de cette année.

Gloires et célébrations africaines est l'occasion pour l'illustrateur (et son auteur) de travailler à partir de repères historiques ou patrimoniaux disponibles dans l'oralité ou dans l'écrit pour construire un projet qui célèbre l'histoire et le patrimoine africains à travers ses périodes de gloire, ses personnages les plus influents et les plus marquants, ses moments de grandes joies et ses contributions à la marche de l'humanité.

Il peut s'agir par exemple d'une réflexion autour des civilisations, empires et royaumes dont la gloire ensoleille l'histoire, le patrimoine africain et universel :

Les empires, civilisations et royaumes d'Afrique (l'empire du Mali, l'empire du Kongo, l'empire du Djolof, l'empire Songhaï, l'empire d'Oyo, le royaume d'Abomey, le royaume Zoulou, etc.)

Les figures marquantes de l'histoire de l'Afrique : rois et reines d'Afrique (le roi Guézo, le roi Béhanzin, la reine Tassi Hangbé, la reine Pokou, Reine Amina, la Reine Makeba dite de Saba, la reine Ndaté Yalla Mbodj, les amazones, les personnages, hommes et femmes dont le destin marque profondément celui du continent hier et aujourd'hui.

Voici un exemple de **gloire africaine** que l'on peut retrouver dans l'oralité.

L'épopée de Soundiata

L'empire du Mali, encore dit Empire Mandingue est dans l'histoire de l'Afrique, parmi les plus grands, les plus glorieux et plus influents culturellement. La vie de Soundiata Keïta, son héros-fondateur, *le fils de la femme-buffle*, nous est rapportée par une tradition orale bien connue des nuits de conte africaines.

L'épopée de Soundiata est un poème épique ou un conte en langue mandingue, relatant la fondation de l'Empire du Mali par le roi Soundiata Keïta au XIII^e siècle.

Transmise de génération en génération par tradition orale, généralement par des griots mandingues, dans de nombreuses versions et dans plusieurs autres langues d'Afrique de l'Ouest, elle s'est aussi diffusée plus largement dans le monde au cours du XX^e siècle, à la faveur notamment des premières traductions en français et en anglais.

L'épopée de Soundiata occupe une place très importante dans la culture ouest-africaine. Elle représente une source primordiale pour les historiens de l'empire du Mali, et continue par ailleurs d'inspirer les artistes (écrivains, musiciens, cinéastes, etc.) On peut citer parmi ces publications les travaux et les publications d'historiens-écrivains tels que Dibril Tamsir Niane (1932-2021) qui a joué un rôle décisif dans le développement des recherches à ce sujet, à travers le travail de nombreux peintres, par le biais d'œuvres musicales...

Gloires et célébrations africaines, c'est l'occasion de faire rayonner l'histoire du continent, de la questionner, de se questionner au regard de l'histoire de songer à la transmettre aux enfants et aux jeunes du monde.

Les événements glorieux appellent des célébrations.

Voici dans l'histoire de l'Empire du Mali un exemple qui représente à la fois la célébration d'une victoire et une contribution à l'histoire de l'Afrique et du monde.

La Charte du Mandé

Après sa victoire sur Soumangourou Kanté, Roi du Sosso, lors de l'historique bataille de Kirina au début du XIII^e siècle, Soundiata Keita fit convoquer en assemblée générale les cekun, « hommes de tête » du Mandén, acquis à sa politique afin de leur soumettre pour approbation, après enrichissement s'il le fallait, la Charte du Mandén nouveau. Car, déclara-t-il : « Maintenant que nous sommes maîtres de notre destin, nous allons installer la patrie sur des bases solides et justes. Pour ce faire, édictons des lois que les peuples se doivent de respecter et d'appliquer ».

Au terme de l'assemblée générale qui a enregistré la présence du « Mandén tout entier » et ses alliés, une Charte fut solennellement proclamée à Kouroukan Fouga au cœur du Mandén à 90 km de Bamako, dans l'actuelle République du Mali : la **charte du Manden, charte du Mandén, charte de Kouroukan Fouga**, ou encore, en langue malinké, **Manden Kalikan**.

Édictée sous forme de serment, la proclamation comprend un préambule et sept chapitres (l'entente et la paix sociale dans la diversité ethnique et culturelle ; l'inviolabilité de la vie humaine et la prohibition de la torture physique ou morale ; l'éducation au sein de la famille par devoir de respect des parents, d'entretien des membres de la famille et d'encadrement des enfants ; l'intégrité de la patrie et la protection de la personne humaine ; la sécurité alimentaire ; l'abolition de l'esclavage par razzia ; la liberté d'expression et d'entreprise) sous forme de règles de conduite de la vie publique et au sein de la famille. Ces chapitres sont les suivants :

La Charte du Mandén, proclamée au XIII^e siècle à Kouroukan Fouga, apparaît ainsi comme l'une des plus vieilles constitutions du monde.

Le thème **Gloires et célébrations africaines**, appelle aussi l'illustrateur à célébrer la vie en Afrique. En effet de nombreuses occasions de réjouissances jalonnent la vie de toutes les sociétés. De nombreuses sociétés et groupes africains regardent ces moments comme des instants-patrimoines. Des instants qui subliment l'émotion, la tradition et l'humanité. La Gaani, les fêtes de commémoration des religions traditionnelles au Bénin, la fête de l'igname, la liesse des mariages traditionnels... nous vous proposons de réfléchir sur les fêtes et les célébrations africaines car les célébrations jalonnent aussi la vie de tous les jours.

Notez Bien :

- L'illustrateur n'est pas tenu d'être l'auteur de son texte. Il peut se mettre en équipe avec un auteur pour travailler (si les illustrations sont primées, les droits d'auteur seront versés à l'auteur suite à la publication de l'album jeunesse.)
- Le thème est un cadre de travail, une source d'inspiration voulue comme l'étincelle qui embrasse la réflexion. Loin de limiter le créatif, il invite à s'exprimer librement autour d'une réflexion commune.
- Les exemples évoqués ici ne sont que suggestions non exhaustives. Qu'ils relatent des vérités historiques ou qu'ils construisent un univers imaginaire inspiré de l'histoire et du patrimoine. L'auteur et l'illustrateur sont libres de proposer du thème, l'interprétation qui leur correspond le plus.